



FOND'ACTION ALSACE

Alsace, terre de talents !

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021

Le dossier de candidature est destiné au travail de sélection par les Membres du Comité de Fond'Action Alsace. Il vous est demandé d'**apporter le plus grand soin à sa rédaction.**

Appuyez-vous sur les informations fournies en page 4.

Avant de nous retourner le dossier complété, n'oubliez pas d'y **joindre toute pièce susceptible de le consolider** : images, descriptif détaillé de l'initiative/de l'activité, statuts, perspectives d'avenir...

1. OBJET DE VOTRE CANDIDATURE

INTITULÉ :

Description succincte :

2. COORDONNÉES DU CANDIDAT

Personne physique ou Personne morale

Personne physique

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Personne morale

Raison sociale :

Forme juridique : Association, EURL, Sàrl, autre (à préciser) :

Date de création :

Votre fonction :

Siège social (adresse) :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

3. CATÉGORIE DANS LAQUELLE S'INSCRIT VOTRE CANDIDATURE :

- Économique
- Scientifique, médicale
- Culturelle, artistique
- Sociétale : environnement, humanitaire, éducation, sport...

4. PRÉSENTATION DE VOTRE INITIATIVE (20 lignes maximum)

5. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE INITIATIVE ?

6. EN QUOI VOTRE INITIATIVE EST-ELLE REMARQUABLE, INNOVANTE, ORIGINALE ?

7. EN QUOI VOTRE INITIATIVE EST-ELLE SUSCEPTIBLE DE CONTRIBUER AU RAYONNEMENT DE L'ALSACE ?

8. QU'ATTENDEZ-VOUS DE FOND'ACTION ALSACE ?

Nombre de pièces jointes transmises :

Date :

Signature :

A retourner avant le samedi 6 février 2021 par voie postale ou mail et muni des pièces jointes, à :



56 boulevard d'Anvers – 67000 STRASBOURG
A l'attention de : Laurence Schoch-Walter
Téléphone : 03 88 36 63 77 - Courriel : falsace@wanadoo.fr
Site Internet : www.fondaction-alsace.com
Facebook & LinkedIn : Fond'Action Alsace

AIDE AU DOSSIER DE CANDIDATURE PRIX "TALENTS D'AVENIR" 2021

FOND'ACTION ALSACE

Association dont la Mission est reconnue d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 21 août 2008, Fond'Action Alsace a pour objet de détecter et faire connaître les talents d'une Alsace innovante, entreprenante et généreuse. Dans cette mosaïque de talents, de compétences et de forces créatives, Fond'Action Alsace distingue des savoir-faire et des projets qu'elle souhaite promouvoir. Elle les aide ainsi à être connus, reconnus et à aller de l'avant.

LES PRIX

Fond'Action Alsace remet chaque année :

- **1 Prix d'Honneur** qui rend « hommage à une personnalité remarquable ».
- **1 Prix Guy Ourisson** qui récompense « une personne qui se caractérise par : son sens de la pédagogie, sa transmission des valeurs, son sens du partage et de l'ouverture aux autres ».

Ces **deux prix** sont décernés par le Comité.

- **4 ou 5 Prix « Talents d'Avenir »** qui « reconnaissent un talent, un savoir-faire, une initiative ou un projet porteur d'avenir » (présélectionnés par le Comité à partir des dossiers de candidatures, puis sélectionnés par un jury lors d'une présentation orale des candidats).

Les prix, matérialisés par des Trophées, sont remis lors de la cérémonie officielle, spécialement organisée à cet effet. L'Association ne remet pas de prix en numéraire.

LES CANDIDATS

Qui peut concourir aux Prix Talents d'Avenir de Fond'Action Alsace ?

Toute personne physique ou morale, ou originaire, ou résidant ou ayant une activité en Alsace.

LES CRITÈRES D'APPRÉCIATION ET DE SÉLECTION

Chaque dossier est évalué selon :

- **Les objectifs de l'initiative**
Précisez en quoi votre initiative peut faire progresser l'Alsace dans sa richesse et sa diversité (développement économique, qualité de vie, respect de l'environnement, préservation du patrimoine, transmission du savoir, solidarité, éveil et accès à la culture, sport de haut niveau...).
- **Son caractère pionnier, innovant, remarquable**
Action novatrice, invention, découverte... pouvant aboutir ou ayant abouti à une application concrète et jeunes talents à révéler.
- **Sa contribution au rayonnement de l'Alsace**
Action/initiative pouvant être/ayant été exportée hors de la région et dont la notoriété valorise ou est susceptible de valoriser l'Alsace.

IL EST PRÉCISÉ :

Seules peuvent prétendre à un prix Talent d'Avenir de Fond'Action Alsace, les personnes s'engageant à être présentes à la fois au Jury de sélection (grand oral) du samedi 20 ou 27 mars 2021 ainsi qu'à la cérémonie annuelle de remise des Trophées du jeudi 24 juin 2021.

Le dossier de candidature muni de ses annexes doit être adressé à :

FOND'ACTION ALSACE - A l'attention de **Laurence SCHOCH**
56 boulevard d'Anvers – 67000 STRASBOURG - Téléphone : 03 88 36 63 77
Courriel : falsace@wanadoo.fr – Site Internet : www.fondaction-alsace.com
Facebook & LinkedIn : Fond'Action Alsace